



DANS LE PAYS AGATHOIS

Université du Tiers Temps

Jeudi 28 septembre 2023

Départ de Béziers Champ de Mars 8h45 - Péréal 9h00 en direction d'Agde.



MATIN : VISITE DU CHATEAU LAURENS

Situé au bord de la Méditerranée, à la rencontre du fleuve Hérault et du Canal du Midi, le château Laurens illustre par son style Art nouveau l'extraordinaire vitalité des mouvements artistiques qui ont émergé à l'aube du XXe siècle. Emmanuel Laurens, héritier d'une immense fortune entreprend la construction de ce palais en 1897. Ses choix architecturaux et décoratifs marqués par le courant Art Nouveau sont à l'avant-garde artistique.

A sa mort le château se dégrade fortement.

Acquisition de l'agglomération CAHM la restauration du château est le plus gros chantier de restauration du patrimoine de la Région Occitanie.

Vous allez découvrir le renouveau du château Laurens.

DEJEUNER :

Salade Campagnarde

Faux filet en cape de Serrano

Duo chocolat

Café et vin inclus

vin et café inclus

APRES-MIDI : VISITE GUIDÉE DU MUSÉE EPHEBE

Idéalement placé dans un écrin de verdure à l'entrée du Cap d'Agde, le musée de l'Ephèbe et d'archéologie sous-marine présente les richesses du patrimoine agathois. Des collections exceptionnelles, issues du fruit de 50 ans de découvertes dans le fleuve Hérault, en mer et dans l'étang de Thau, qui témoignent de l'activité économique d'Agde au fil des siècles. Car Agathé, cité grecque vieille de 2 600 ans, carrefour des civilisations, a révélé de véritables trésors engloutis : cargaisons de vaisselles, armements de la marine royale, transport maritime d'amphores et de matières premières, commerce d'œuvres d'art... dont la célèbre statue de l'Alexandre d'Agde dit « l'Ephèbe », unique bronze hellénistique à avoir été trouvé dans les eaux françaises.



Prix par personne : 75 euros

Ce prix comprend :

- La visite guidée du Château Laurens
- Le déjeuner au restaurant boissons incluses
- Visite guidée du musée Ephèbe
- Les assurances, assistance et rapatriement
- Le transport en autocar de tourisme

Ce prix ne comprend pas :

Les dépenses personnelles